

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## La consolidation de la liberté de la presse évoquée au Palais

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

**L**E chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a reçu hier en audience, au palais de la présidence de la République, le président de la Haute autorité de la communication (HAC), Germain Ngoyo Moussavou.

Une audience qui se situe quelques semaines après la nomination de ce dernier à la tête de l'autorité administrative indépendante et autonome chargée, entre autres, de réguler le fonctionnement des médias dans notre pays.

Tout naturellement, les problématiques relatives à la liberté de la presse étaient au centre de cet échange. Le numéro un gabonais a invité son hôte à veiller à la consolidation de cet acquis essentiel de notre démocratie consacré par notre Loi fondamentale. Lequel, a indiqué le chef de l'État, ne saurait donner lieu à certaines formes de dérives en entravant la liberté des autres citoyens. Une invite d'autant plus pertinente au regard des travers régulièrement



Phase de l'échange entre le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, et le président de la HAC, Germain Ngoyo Moussavou.

dénoncés par plusieurs citoyens s'estimant, à tort ou à raison, victimes d'un usage abusif de ce principe démocratique par certains professionnels des médias. Tout en remerciant le chef de l'État pour l'avoir nommé à la présidence de la HAC, Germain Ngoyo Moussavou a réaffirmé son engagement plein et entier à assumer la mission qui lui a été confiée. Un engagement qu'il avait exprimé, on s'en souvient, le 24 mars dernier, lors de sa prise de contact avec les conseillers membres de la HAC. En indiquant notamment que " la pratique de la démocratie ne doit pas être le terreau où

toute opinion ou toute invective auraient droit de cité, qui seraient manifestement mensongères, racistes ou xénophobes, de nature à susciter des troubles dans le pays, d'accroître fortement les tensions et portant atteinte à l'ordre public". Quoi qu'il en soit, il a également exposé au président de la République les difficultés auxquelles est confrontée la HAC. Conscient de celles-ci, Ali Bongo Ondimba a instruit ses plus proches collaborateurs de prendre toutes les mesures nécessaires pour les résorber dans l'urgence et de lui rendre compte sous huitaine.

## BDEAC: les adieux de Fortunato-Ofa Mbo Nchama au chef de l'État

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

**A**RRIVÉ au terme de son mandat de cinq ans, Fortunato-Ofa Mbo Nchama, président sortant de la Banque de développement des États d'Afrique centrale (BDEAC), est allé faire ses adieux au chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. C'était à la faveur d'une audience qui a eu lieu au palais de la présidence de la République. Un exercice auquel s'est également pliée Marie-Delphine Lemanga Emande Mbiake, Représentant-résident de ladite institution. Les deux financiers ont été introduits au cabinet présidentiel par la ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Janine Lydie Roboty-Mbou.

Occasion pour le président

sortant de la BDEAC de rendre compte au président de la République du travail accompli sous son magistère. Cette rencontre a également permis à Ali Bongo Ondimba et ses hôtes d'examiner la coopération bilatérale entre le Gabon et l'institution financière sous-régionale. Laquelle coopération, à en croire les deux parties, est au beau fixe. Non sans réaffirmer leur volonté de la dynamiser. Une coopération observable notamment dans le secteur des infrastructures, particulièrement la construction de la Transgabonaise, l'axe PK 5/PK 12 et le nouveau terminal de l'aéroport Léon-Mba de Libreville. Par ailleurs, Fortunato-Ofa Mbo Nchama a été honoré par le chef de l'État. Le numéro un gabonais l'a, en effet, élevé au rang de Commandeur de l'Ordre national du Mérite gabonais.



Le chef de l'État posant avec l'exécutif sortant de la BDEAC au terme de l'audience.

## Entre nous soit dit En 2023, il faudrait y aller!

DE tout temps, nous nous sommes toujours méfiés de ces oracles avant-gardistes. Tous ces Méphistophélès de l'avant-veille dont les prédictions obscurantistes n'ont pour seul but que la distraction et la propagation de l'absurde au plus haut point. Depuis quelques jours, la toile qui est si friande de l'irrationnel se complait à relayer une inconsistante et fictionnelle révélation. Cette fulgurance incongrue viendrait du très confidentiel et inconnu "Mouvement citoyen des volontaires des libertés". Parce que la mégalomanie et l'excessif sont chez ces gens-là érigés en un parangon hétérogène, voilà que leur président national, excusez du peu, va se lancer dans une équivoque et insaisissable expédition aux fins de prévenir et d'alerter la population gabonaise d'un surnois et perfide complot, dont la visée ultime est de les déposséder ainsi que de les exproprier de leur droit légitime à se choisir la personne à même de conduire la

destinée du pays, par une entourloupe qui anéantirait le suffrage universel.

À en croire ce devin illuminé, et sa cohorte d'afficionados exaltés et avides d'un sensationnalisme de mauvais augure, nous sommes au-delà des intentions, car le projet serait déjà acté dans les deux Chambres du Parlement. Dans leur esprit embué et embrumé, par un tour de prestidigitation constitutionnel et par l'attrait d'espèces sonnantes et trébuchantes, les parlementaires auraient été abondamment arrosés afin de valider le vote des grands électeurs pour la désignation du président de la République en lieu et place de la consultation populaire légitime qu'est le suffrage universel.

Si tout ceci n'était pas si ubuesque, on pourrait dire bienvenue dans la République des rumeurs. La confusion est telle que la France, qui est mise à l'index pour être complice de cette forfaiture à visée monarchique est dans

le même temps le recours auquel nos complotistes font appel afin qu'elle s'érige en rempart pour décourager ces funestes présomptions.

C'est ici le lieu de regretter cette perméabilité des réseaux sociaux, qui fait part égale entre la parole d'un anton et celle d'un clairvoyant. Il n'est pas superfétatoire de rappeler à ces censeurs zélés, que le peuple gabonais, en toute responsabilité et à l'unanimité, a fait le choix du suffrage universel direct lors de la Conférence nationale tenue en 1990, et plus proche de nous les Accords d'Angondjé sont venus conforter et réaffirmer ces dispositions inaliénables.

Alors, plutôt que de se dissimuler derrière de faux-fuyants, il serait mieux de se préparer à compétir, car 2023 pointe déjà à l'horizon. Bassé!